



وكالة حماية وتهيئة الشريط الساحلي  
AGENCE DE PROTECTION ET  
D'AMENAGEMENT DU LITTORAL

MINISTERE DES AFFAIRES LOCALES ET DE L'ENVIRONNEMENT

AGENCE DE PROTECTION ET D'AMENAGEMENT DU LITTORAL

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N° *oh*/2017

DOSSIER DE PRESELECTION

POUR PARTICIPER A UN APPEL D'OFFRES RESTREINT  
ETUDE DE FAISABILITE TECHNICO-ECONOMIQUE ET FINANCIERE  
PROJET DE REHABILITATION DE LA BAIE DE MONASTIR

Dans le cadre des efforts entrepris pour la réhabilitation, l'exploitation et le développement durable de la Baie de Monastir, l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral lance une manifestation d'intérêt afin de procéder à **une présélection** des bureaux d'études et/ou groupements de bureaux d'études tunisiens qui seront convoqués par la suite pour participer à l'appel d'offres restreint relatif **l'étude de faisabilité technico-économique et financière du projet de réhabilitation de la baie de Monastir.**

Cette étude sera financée par le Fond Koweïtien de Développement de l'Economie Arabe.

Les Bureaux d'Etudes Tunisiens ou les groupements de bureaux d'Etudes Tunisiens désirant participer à cette présélection, peuvent acheter le dossier de présélection du siège de l'APAL, 2, Rue Mohamed Rachid Ridha – Belvédère 1002 Tunis, contre 70 dinars par un chèque ou une quittance prouvant le versement du montant dans le compte de l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral sous le RIB :04105044404701321672 –Attijari Bank- Agence Tunis Belvédère.

Les offres devront être conformes aux cahiers des clauses spécifiques du dossier de présélection et contiendront les documents indiqués ci-après en trois exemplaires (un original et deux copies) :

- Demande de candidature ;
- Fiche de renseignements administratifs ;
- Fiche de Renseignements financiers ;
- Déclaration de groupement en cas d'un groupement de bureaux d'études;
- Fiche de Renseignements techniques ;
- Déclaration sur l'honneur de non influence ;
- Déclaration sur l'honneur de non appartenance ;
- Déclaration sur l'honneur de l'authenticité des informations.

Les trois exemplaires du Dossier de Présélection seront placés dans une enveloppe fermée et scellée qui ne devra comporter que la mention suivante: « **Ne pas ouvrir –Dossier de Manifestation d'intérêt N° *oh*/2017- Etude de faisabilité technico-économique et financière du projet de réhabilitation de la baie de Monastir.**».

L'offre doit parvenir par poste ou par rapide-poste ou directement au Bureau d'Ordre Central de l'APAL contre décharge – au plus tard le *10/7*/2017 à 10h00 (le cachet du Bureau d'Ordre Central faisant foi), l'ouverture des plis sera publique et aura lieu le même jour à 11h00.

Toute offre non conforme aux clauses du dossier de présélection ou parvenant après la date limite de réception des offres ne sera pas prise en considération.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant cent vingt (120) jours, à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.

Le Directeur Général

**Abdelmajid BETTAIEB**